

Responsable Administratif et Financier du Point d'Eau (F/H)

Offre n° 0067250605001146

Publiée le 05/06/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE D'OSTWALD

Site web de l'employeur : <https://www.ville-ostwald.fr/>

Lieu de travail : 3 rue Albert Gerig - B.P. 10, Ostwald (Bas-Rhin)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Finances > Gestion et ingénierie financière

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Rédacteur

Rédacteur principal de 2ème classe

Rédacteur principal de 1ère classe

Attaché de conservation du patrimoine

Assistant de conservation

Assistant de conservation principal de 2ème classe

Assistant de conservation principal de 1ère classe

Métier(s) : [Responsable de gestion budgétaire et financière](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Assurer l'accueil du Point d'Eau et gérer la billetterie ainsi que le suivi administratif et financier.

Missions / conditions d'exercice :

Assurer et suivre la gestion administrative et financière de la direction de la Culture :

- Participer à la réalisation du budget prévisionnel de la saison
- Participer à la réalisation de dossiers de demande de subventions (DRAC, Région, ONDA...)
- Mettre en place et suivre des outils de planification et de coordination de la direction de la Culture

- Editer des bons de commandes et les faire signer
- Effectuer les engagements des dépenses en lien avec le service des finances
- Etablir et vérifier la conformité des contrats de cession et décomptes de coréalisation avec les compagnies
- Effectuer les déclarations diverses (SACEM, CNM, SACD...)
- Effectuer les réservation de contrats SSIAP et du service de sécurité

Assurer la gestion des contrats juridiques liés à l'accueil de spectacle et aux actions culturelles et l'accueil des artistes :

- Participer à la négociation et à la réalisation de contrats de cession, coproduction et coréalisation sur la saison
- Réaliser les conventions liées aux activités du théâtre (partenariat, parrainage presse, mise à disposition...)
- Rédiger les contrats de travail (CDD et CDDU)
- Effectuer les déclarations fiscales : CNV, retenue à la source...
- Organiser et coordonner l'accueil physique des artistes / l'accueil et établissement des feuilles de route pour chaque spectacle accueilli = organiser la venue et l'accueil des artistes en fonction des clauses des contrats (taxis, hôtels, restaurants...) et assurer leurs transferts

Piloter et gérer la billetterie du Point d'Eau / Régie d'avances et de recettes.

Profils recherchés :

Master politique et gestion de la culture, Master gestion des organisation
Permis B

SAVOIR :

- Maîtriser les bases de la comptabilité publique
- Connaître le fonctionnement du domaine évènementiel
- Détenir de très bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles
- Connaître les service municipaux ainsi que les partenaires de la ville

SAVOIR FAIRE :

- Maîtriser l'utilisation des logiciels et progiciels (billetterie, Excel, Word...)
- Savoir valoriser le Point d'Eau par la qualité de son accueil

SAVOIR ETRE :

- Capacité d'écoute et de réponse
- Respect et reconnaissance d'autrui
- Discrétion, respect de la confidentialité des données
- Sens de l'accueil
- Adaptabilité : faire preuve de flexibilité face aux différentes situations

Contact et modalités de candidature

Contact : 0388663034

Informations complémentaires :

Merci de nous adresser votre candidature (CV + LM) à l'adresse mail : emploi@ostwald.fr

Adresse de l'employeur : MAIRIE D'OSTWALD

>3 rue Albert Gerig - B.P. 10

67541 OSTWALD

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.